



Conseil d'établissement 2021-2022

École St-Fabien

Le lundi 25 avril 2022

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2021-2022, du lundi 25 avril 2022 par vidéoconférence.

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Alissa Chikaoui, psychoéducatrice - présente
David Côté, enseignant – présent
Marie-Claude Forget, enseignante -présente
Nadéra Ouferhat, enseignante- présente
Chantal Auger, Technicienne SDG -présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant - présent
David Coté, enseignant - présent
Martineau Stéphanie – enseignante 6^e année invitée pour le point fête des finissants.

Parents

Serge Vignola, président - présent
Marysol Breton, vice-présidente - absente
Nordine Hrabia, membre - absent
Samia Manneh, membre - absente
Long Vu, membre - absent
Claire Tamet, membre – présent
Madame Martineau, parent substitut - présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, dg. Service des loisirs St-Fabien - présente

Le quorum est atteint, la rencontre ouvre à 18 h 38

M. Vignola préside la rencontre

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, tel que présenté par M Vignola, est proposé et appuyé à l'unanimité, un point fête des finissants sera ajouté lors de l'arrivée de madame Stéphanie Martineau (20h15)

3. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

3.1 Suivis au procès-verbal

- Traiteur : « cantine pour tous » : L'école St-Fabien a soumis sa candidature pour bénéficier des services de cet organisme. Nous saurons en mai si notre école a été sélectionnée, si la réponse est positive, le conseil d'établissement accepte d'essayer ce nouveau traiteur pour l'année 2022-

2023. Les repas couteraient alors entre un et cinq dollars selon la capacité des familles. Dans le cas d'une réponse négative, notre traiteur actuel sera reconduit.

4. Parole au public

Il n'y a aucune question venant du public.

5. Sujets de consultation

5.1. Critère de sélection d'une direction d'établissement

Le conseil d'établissement doit remplir un document spécifiant les critères de sélection d'une direction. Ces critères doivent représenter les besoins et les valeurs de notre école afin d'outiller le centre de service à la recherche d'un candidat dans le cas d'un changement de direction.

Les critères sont discutés et écrit lors du conseil, madame Baril finalisera le document et le fera approuver par courriel aux membres du conseil avant de le faire signer par notre président et de l'acheminer au CSSDM.

5.2. Application HOP HOP

Certains parents demandent pourquoi l'application HOP HOP n'est pas utilisée à l'école. Il s'agit d'une application permettant aux parents de signaler leur heure d'arrivée au service de garde afin que leur enfant soit prêt plus rapidement. Le coût du service est de 21 \$ par famille pour l'année. Dans les prochaines semaines, un sondage sera envoyé aux familles afin d'évaluer l'intérêt de l'implantation de Hop Hop au service de garde. Selon le résultat, un essai de deux mois pourrait être effectué lors de l'année scolaire 2022-2023.

5.3. Photos scolaires

Madame Tamet effectuera des vérifications auprès de quelques studios de photos afin de présenter des possibilités pour l'an prochain.

6. Sujets d'Adoption

6.1 Évaluation du plan de lutte

M. Lafrenière présente les résultats du questionnaire aux jeunes de 4^e à 6^e année, les ateliers et les moyens qui ont été offerts aux élèves de l'école dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le conseil d'établissement approuve l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation à l'unanimité

Pour expliquer aux nouveaux élèves le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, il est proposé de développer une trousse d'accueil (capsule vidéo, rencontre...).

7. La fête des finissants

Stéphanie Martineau représente les groupes de sixièmes années et présente les activités prévues pour les finissants de l'école : remise d'un album et séance de signature, diner pizza ou poulet, jeux et fin de la journée au pavillon principal pour effectuer une visite d'adieu et la haie d'honneur.

Exceptionnellement, le conseil d'établissement accepte d'assumer les coûts des activités en utilisant le fond 4 des parents. Une solution devra être réfléchi pour les prochaines années puisque le conseil d'établissement ne peut promettre ce montant pour les années à venir.

Repas : 400 \$, Chandail : 850 \$, Album : 700 +tx, environ 2000 \$

Pour les prochaines années, les enseignantes réfléchiront à une campagne de financement ou à un comité qui pourrait se charger d'aider les enseignantes dans l'élaboration de cet événement.

8. Sujets d'approbation

8.1 Super recycleurs

Le conseil d'établissement accepte l'organisation d'une campagne de récupération de vêtement qui aura lieu le 10 mai 2022. Des vêtements neufs, usagés, des jouets, seront récupérés à l'école afin d'être redistribués dans des organismes de la région tel que grosseesse secours ou jeunesse au soleil. L'école recevra une compensation au poids des matériaux récupérés.

Environ 320 \$ sera utilisé par le comité vert afin de changer le système d'irrigation du petit jardin en utilisant une partie de la ristourne des photos de classe. (763\$)

8.2 Sac de coton

Le conseil d'établissement accepte la vente de sac de coton comme campagne de financement pour aider la fête des finissants et ainsi réduire la facture. Le coût d'achat du sac est de 6,33\$, une contribution volontaire de 12 \$ minimum sera demandée pour la vente.

8.3 Sorties éducatives

La classe de Marie-Claude Forget ira au jardin botanique, en transport en commun, dans la semaine du 2 mai.

Des sorties dans le cadre du cours d'éducation physique sont aussi prévues :

Pour les 3^e année, une promenade en trottinette jusqu'au stade olympique.

Pour les 4^e année, une randonnée au parc Bellerive en trottinette visiter le nouveau skate parc.

Les 5^e année se rendront au parc Bellerive à Vélo, pour vivre une journée vélo et initiation à la pêche.

Les 6^e année vivront, groupe par groupe, une sortie de vélo/voile. Une randonnée jusqu'au parc Bellerive à vélo suivi d'une activité de voile et de retour à l'école en vélo.

Un cout de 3058 \$ est demandé pour cette activité.

De plus, environ 1800 \$ de libération seront aussi assumé par l'école.

Un montant de 10 \$ sera demandé aux parents.

Puisque plusieurs activités de financement ne peuvent avoir lieu en raison de la covid-19, le conseil d'établissement assumera exceptionnellement la différence dans le fond 4 des parents. Cependant, il ne pourra être utilisé chaque année.

Pour les 6^e année, un montant d'environ 4500 \$ est attribué par le conseil d'établissement du fond 4.

Pour l'activité Vélo/voile et la fête de finissant.

9. Formation pour les membres du CÉ

Ce point est remis au 16 mai 2022

10. Points d'information

Tous les points de cette section sont remis à la rencontre du 16 mai. Cependant, une petite rencontre entre l'opp et le conseil d'établissement se tiendra rapidement afin de discuter du Bazar.

11. Varia

Remis à la rencontre du 16 mai 2022.

12. Levée de la rencontre

La rencontre a été levée à 21 h 10